



## **Rentrée scolaire 2026**

### **Le Département aux côtés des collégiens des Deux-Sèvres**

À chaque rentrée, le Département des Deux-Sèvres souhaite réaffirmer un engagement simple et constant : offrir à nos collégiennes et collégiens les meilleures conditions pour apprendre, grandir et s'épanouir. Cette responsabilité, la loi nous la confie ; nous en faisons une priorité.

Cette année encore, ce sont près de 17 500 jeunes qui prennent le chemin d'un collège deux-sévrien, qu'il soit public, privé ou en Maison Familiale Rurale. Sur le chemin qu'emprunteront ces élèves, il y a des bâtiments publics à entretenir et à moderniser, des repas à préparer chaque midi, des équipements à mettre à disposition et, surtout, des femmes et des hommes qui font vivre nos établissements au quotidien.

La rentrée 2026 s'inscrit pleinement dans la dynamique du plan « Collège 2050 », adopté en 2023 par notre Assemblée départementale. Partout sur le territoire, des collèges se transforment : le collège du Pinier à Melle rouvre entièrement rénové, les collèges Gérard Philippe et Philippe de Comynnes à Niort poursuivent leur restructuration, un collège tout neuf, Ida Grinspan, sort de terre à Secondigny, et des fouilles archéologiques sont menées actuellement à Parthenay. C'est un investissement pour l'avenir de notre jeunesse et pour l'attractivité de nos territoires.

Apprendre avec les outils de son temps, bien manger, étudier dans de bonnes conditions : voilà des exigences concrètes qui guident notre action, loin des discours. Le bien-être de nos enfants commence dans leur assiette. C'est le sens de notre dispositif « 100 % français », la mesure phare de cette rentrée : mieux nourrir nos collégiens avec des produits français et locaux, tout en assurant un juste revenu aux producteurs de nos territoires, et sans un centime de plus pour les familles. C'est une manière d'affirmer, très concrètement, notre souveraineté alimentaire et notre identité deux-sévrienne. Le bien-être, c'est aussi étudier dans des bâtiments accueillants, même lors des fortes chaleurs. Le confort thermique de nos collèges est devenu un véritable enjeu d'égalité entre les élèves. Nous y répondons avec méthode et sans promesses intenables : des mesures utiles dès cette rentrée, des solutions plus durables à moyen terme, et l'isolation de nos bâtiments comme horizon de long terme.

Je veux ici saluer l'engagement des 272 agents départementaux, des équipes éducatives et de l'ensemble de la communauté scolaire. C'est ensemble, dans un partenariat de confiance avec l'Éducation nationale, que nous réussirons à n'en pas douter cette rentrée.

Je souhaite à toutes et à tous une très belle année scolaire.

**Coralie DENOUES**  
**Présidente du Conseil départemental des Deux-Sèvres**

## La rentrée 2026 en un coup d'œil

Le Département des Deux-Sèvres accompagne l'ensemble des collèges du territoire : les 35 collèges publics dont il a la charge, mais aussi les 13 collèges privés et les 11 Maisons Familiales Rurales qu'il soutient financièrement.



### Les chiffres de la rentrée 2026

---

**12 102**

élèves dans les 35 collèges publics, soit une baisse de 5,15 % des effectifs par rapport à l'année dernière.

**≈ 17 500**

collégiens dans les Deux-Sèvres

**4 059**

élèves dans les 13 collèges privés

**272**

agents départementaux

**1 338**

élèves dans les 11 MFR

*À noter : comme au niveau national, les effectifs poursuivent leur baisse (12 102 élèves dans le public contre 12 726 l'an dernier). Conscient des enjeux démographiques, le Département anticipe ces évolutions et adapte son offre tout en maintenant un haut niveau de service.*

# 1. Des collèges qui se transforment

Adopté en 2023, le plan « Collège 2050 » guide la modernisation des collèges deux-sévriens pour les décennies à venir. Il poursuit une ambition à plusieurs dimensions : moderniser un parc parfois vieillissant, répondre aux enjeux climatiques avec des bâtiments plus sobres et plus confortables, tenir compte des évolutions démographiques du territoire, et renforcer l'attractivité des établissements pour les équipes pédagogiques comme pour les familles. À la rentrée 2026, plusieurs chantiers franchissent des étapes importantes.

## Les grands rendez-vous de l'année

- **Melle, collège du Pinier** : le collège entièrement rénové ouvre ses portes ; son inauguration est prévue avant la fin de l'année 2026.
- **Parthenay** : les fouilles archéologiques ont débuté cet été. Démarrage du chantier : septembre 2026.
- **Secondigny** : les travaux du tout nouveau collège Ida Grinspan continuent, avec la livraison de son restaurant scolaire attendue en janvier 2027.
- **Gérard Philippe et Philippe de Commynes à Niort** : les deux collèges niortais poursuivent leur restructuration, avec des livraisons de bâtiments échelonnées tout au long de l'année.
- **Thénezay** : les études se poursuivent pour créer une cité scolaire réunissant l'école et le collège sur un même site.
- **Champdeniers** : les études de restructuration ont démarré et se prolongeront jusqu'à fin 2027.

## Des travaux d'entretien durant l'été

Pendant la période estivale, les équipes du Département et des entreprises locales ont été à pied d'œuvre. Des travaux d'entretien et d'amélioration ont ainsi été menés dans une dizaine de collèges, d'Argentonnay à Prahecq, en passant par Airvault, Cerizay, Champdeniers, Coulonges-sur-l'Autize, La Crèche, Mazières-en-Gâtine, Parthenay et Mauzé-sur-le-Mignon.

*« Investir dans nos collèges, c'est préparer l'avenir. Nous le faisons avec méthode et rigueur, en ciblant chaque euro là où il est le plus utile pour les élèves et les équipes ».*

**Thierry Marolleau**

Premier vice-président en charge des finances, bâtiments et collèges

## Le chiffre

**822 503,03 €**

ont été investis cet été dans les collèges, en plus des chantiers du plan Collège 2050.

## 2. Bien manger, un engagement de tous les jours

Chaque midi, des milliers de repas sont servis dans les restaurants scolaires des collèges. Le Département en fait un rendez-vous de qualité, au service de la santé des élèves, de l'agriculture locale et de la lutte contre le gaspillage.

### Du français, du local et du bio dans l'assiette

Le Département encourage les collèges à privilégier les produits locaux et biologiques. Les résultats progressent d'année en année :

- 45,2 % de produits locaux
- 13,72 % de produits bio
- 45,07 % de produits Égalim (produits durables et de qualité)
- 3,3 millions d'euros : c'est la somme annuelle dépensée par les collèges pour l'achat des denrées.

Cette dynamique franchit un cap en 2026 avec le dispositif « 100 % français \* », détaillé au chapitre suivant.

### De nouveaux selfs collaboratifs

**À la rentrée, trois collèges (Airvault, Cerizay et Saint-Maixent-l'École) se dotent de selfs collaboratifs.** Ce mode de service, où l'élève se sert lui-même, responsabilise les jeunes, réduit le gaspillage alimentaire et s'inscrit pleinement dans le Projet Alimentaire de Territoire du Département.

#### Combien coûte un repas à la cantine pour les familles ?

- **Une tarification solidaire** : le prix du repas est calculé selon le quotient familial, avec 8 tranches de tarifs, pour que chaque famille paie selon ses moyens (de 1,65 à 4,80 €).
- **Une inscription 100 % en ligne** : dès septembre 2026, les familles des collèges publics inscrivent leur enfant et connaissent leur tarif en quelques clics, avec un accompagnement prévu pour celles qui en ont besoin.
- **Le mercredi à 4,80 €** : en raison de son coût de production plus élevé, le repas du mercredi est facturé 4,80 € pour tous les élèves, quelle que soit la tranche de la famille.



### 3. « 100 % français » : la souveraineté alimentaire dans l'assiette

Annoncé par la Présidente Coralie Denoues et voté en séance publique le 27 avril 2026, le dispositif « 100 % français » entre en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2026. Il transforme une ambition en action concrète (mieux nourrir nos jeunes tout en soutenant les producteurs du territoire), sans un centime de plus pour les familles.

#### Ce qu'il faut retenir :

- **1<sup>er</sup> septembre 2026** : date d'entrée en vigueur du dispositif.
- **11 789 demi-pensionnaires** deux-sévriens bénéficient d'une alimentation de meilleure qualité.
- **Jusqu'à 0,35 € par repas** : de bonus versé directement aux collèges publics, chaque trimestre.
- **0 €** : aucun impact sur la facture des familles.

#### Un bonus simple et lisible

Le Département verse aux collèges un bonus cumulable chaque trimestre, après vérification des approvisionnements :

- **+ 0,20 € / repas pour un approvisionnement 100 % français** sur les denrées cultivables ou productibles en France ;
- **+ 0,10 € / repas si au moins 50 % des achats sont locaux ;**
- **+ 0,05 € / repas si au moins 10 % des achats sont issus de l'agriculture biologique française.**

#### Un dispositif co-construit avec les chefs de cuisine

Le « 100 % français » ne se décrète pas, il se met en place avec celles et ceux qui cuisinent chaque jour pour nos collégiens. Depuis février 2026, la Mission Restauration accompagne les équipes au plus près, à travers des rencontres, des « cafés des chefs » et des échanges avec les chefs référents. Ce travail de terrain, mené aussi avec l'AGAPE79 et les fournisseurs, est la clé d'un approvisionnement français qui se structure dans la durée.

*« Nous transformons le discours de la souveraineté alimentaire en action : la qualité de l'alimentation de nos jeunes, le juste revenu des producteurs de nos territoires, et une identité deux-sévrienne assumée, le tout sans un centime de plus pour les familles. »*

**Anne-Sophie Guichet**

Conseillère départementale en charge  
de la restauration scolaire et circuits courts

#### Le chiffre

**22**

établissements scolaires sont déjà engagés dans le dispositif du « 100 % français » en cette rentrée. La grande majorité des autres établissements devrait rejoindre le dispositif dans les prochains mois.

## 4. Le confort thermique, une priorité assumée

Avec la multiplication des épisodes de forte chaleur, le confort thermique dans les collèges s'est imposé comme une priorité. Le Département en a pleinement conscience et y répond de manière méthodique, dès le printemps prochain : un diagnostic établissement par établissement, des objectifs réalistes et des investissements ciblés sur les bâtiments les plus exposés, au service des 35 collèges publics.

### Un plan d'action en deux temps

- **2026-2027** : déploiement de ventilateurs plus performants, consignes d'usage (salles les plus fraîches, adaptation des emplois du temps, ventilation nocturne) et protections solaires légères : stores extérieurs, brise-soleil, rideaux thermiques. Egalement : pose de dispositifs plus lourds là où c'est pertinent (volets roulants, climatisation ciblée d'espaces de repli) et prise en compte du critère « thermie » dans la priorisation du plan Collège 2050.
- **À long terme** : isolation des bâtiments et solutions durables comme le géocooling ou le freecooling, dans le cadre de la stratégie patrimoniale du Département et du Plan Collège 2050.

### Une méthode responsable

Chaque collège a sa propre configuration, son exposition, son bâti : la réponse doit donc être adaptée à chacun, à partir de relevés de température fiables. Plutôt que des mesures spectaculaires mais inégales, le Département fait le choix d'un plan équitable qui traite en priorité les établissements les plus en difficulté. C'est aussi une question d'égalité entre les élèves, notamment lors des cours et des examens.

La généralisation de la climatisation n'est pas la solution retenue : avec 726 salles à équiper, elle serait très énergivore et coûteuse, et irait à l'encontre des engagements environnementaux du Département. Elle sera envisagée uniquement de façon ciblée, sur des espaces de repli bien isolés, après études de faisabilité. Sur le long terme, la vraie réponse au confort thermique reste l'isolation des bâtiments. C'est l'un des enjeux prioritaires du plan Collège 2050.



## 5. Apprendre avec les outils d'aujourd'hui

Le Département équipe les collèges en matériel numérique, en lien avec l'Éducation nationale. Avec 4,07 équipements pour 10 élèves, les Deux-Sèvres se situent au-dessus de la moyenne nationale (3,5 pour 10 élèves).

### Ce que le Département met à disposition

Dans les collèges publics, on compte notamment 3 249 postes pour les élèves, 1 066 postes pour les professeurs, 1 836 tablettes et près de 900 vidéoprojecteurs. Le Département a également acquis, pour tous les collèges, les logiciels EDT et Pronote qui facilitent les échanges entre l'établissement, les enseignants, les élèves et les familles.

### Les nouveautés 2026

- **La poursuite du déploiement des classes mobiles** (des chariots de 15 ordinateurs portables) pour apporter le numérique directement dans les salles de cours ;
- **La modernisation et la sécurisation du parc informatique**, avec la mise à jour progressive de 21 collèges dans l'année ;
- **Le remplacement d'une soixantaine de vidéoprojecteurs**, notamment dans les collèges rénovés.

### Le numérique dans les collèges

**1 836** tablettes

**897** vidéoprojecteurs

**3 249** postes élèves

**1 066** postes professeurs

**347** postes administratifs

**176** moyens d'impression

## 6. Un Département solidaire de tous les établissements

Le soutien du Département ne s'arrête pas aux collèges publics. Il accompagne aussi, financièrement, les collèges privés sous contrat et les Maisons Familiales Rurales du territoire.

### Un soutien concret

- **Collèges privés** : 2 644 450 € de dotation de fonctionnement pour les 13 collèges privés, et 79 900 € pour soutenir leurs projets de travaux.
- **Maisons Familiales Rurales** : 137 240 € de soutien au fonctionnement des 11 MFR, et 95 000 € pour leurs projets d'investissement.

### Des dispositifs au service des élèves

Au-delà des murs, le Département finance aussi les projets pédagogiques et le sport. Le Pass Éducatif 79 permet aux établissements de financer des sorties et actions éducatives (10 € par élève, majoré de 5 € par élève dans les communes rurales de moins de 15 000 habitants). Le Département rétribue également les propriétaires des gymnases et équipements sportifs utilisés par les collèges pour l'EPS.

### Un soutien en chiffres

**2 644 450 €**

de dotation de fonctionnement  
pour les 13 collèges privés

**137 240 €**

de soutien au fonctionnement  
des 11 MFR

## 7. Les agents, au cœur de la vie des collèges

Derrière chaque collège qui fonctionne, il y a des femmes et des hommes. À la rentrée 2026, 272 agents départementaux assurent l'entretien, la maintenance et la restauration dans les 35 collèges publics. Ce sont eux qui assurent l'accueil dans des locaux propres, préparent les repas et veillent au bon état des bâtiments.

Le Département investit dans leurs conditions de travail : matériel plus ergonomique déployé sur trois ans, nouveaux vêtements de travail adaptés, et formations pour limiter le recours aux produits chimiques et préserver la ressource en eau.

Créés en 2025, les Agents Polyvalents Territorialisés permettent par ailleurs de remplacer rapidement un collègue absent : ils ont assuré 346 jours de remplacement au cours de l'année écoulée.



*« Prendre soin de nos agents, c'est prendre soin de nos collèges et, au bout du compte, de nos élèves. »*

**Béatrice Largeau**

Vice-présidente en charge  
des ressources humaines

Le chiffre

**272**

agents départementaux  
assurent l'entretien, la  
maintenance et la restauration  
dans les 35 collèges publics.